apec **Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 20 mai 2026 à St-Cergue

	Début de la séance à 19h40	

L'ordre du jour modifié est le suivant :

1. Appel.
2. Communication du bureau
3. Procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025.
4. Préavis N°20, relatif aux comptes de l'exercice 2025.
5. Rapport de gestion 2025.
6. Communications du comité de direction.
7. Propositions individuelles et divers.

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

1.	Appel

L'appel permet de constater la présence de 49 conseillers intercommunaux.

La totalité des communes est représentée.

Le Conseil Intercommunal est donc valablement constitué et peut délibérer.

2.	Communication du bureau

Il n'y a pas de communication.

3.	Procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025

Le procès-verbal a été adressé à chaque membre du Conseil Intercommunal. Il n'est pas procédé à sa lecture.

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025 est accepté à la majorité, avec 2 abstentions.

4.	Préavis N°20 relatif aux comptes de l'exercice 2025

La lecture du rapport de la commission de gestion est effectuée par M. Stéphane Gabriel :

Conclusion du rapport :

Au terme de ce rapport, la Commission remercie le Comité de Direction pour la présentation des comptes de l'exercice comptable 2025 et le Boursier pour toutes les réponses apportées aux questions posées durant la séance.

Notre commission remercie l'ensemble du personnel pour son investissement dans le bon fonctionnement de notre STEP de la Dulive, ce qui devrait nous permettre une transition « en douceur » sur la STEP du Lavasson dans les prochaines années.

Un tout grand merci à ceux ayant collaboré à la réalisation du rapport de gestion 2025, tout particulièrement à notre secrétaire, M. Dominique Gaiani, qui a su vulgariser en textes et en images la nouvelle STEP du Lavasson ainsi que les deux STEP qui l'alimentent, et retracer l'histoire de notre association depuis ses débuts jusqu'à la création de la STEP de la Dulive il y a 50 ans !

La Commission de Gestion recommande au Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte d'accepter le préavis N°20 tel que présenté par le Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1. d'adopter les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés et contrôlés par la Fiduciaire A&A, soit :
 - le compte de fonctionnement
 - le bilan
2. de donner décharge au Comité de Direction pour son mandat de l'exercice 2025
3. de donner décharge à la Commission de Gestion pour son mandat de l'exercice 2025

La discussion est ouverte.

Aucune question.

Le Président passe au vote du préavis.

Décisions

vu le préavis no 20 relatif aux comptes de l'exercice 2025 ;

ouï le rapport de la commission de gestion ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide
1. de décharger le Comité de direction de son mandat pour l'exercice 2025;
2. d'adopter les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils sont présentés, soit :
 a) le compte de fonctionnement ;
 b) le bilan.

est accepté à l'unanimité.

5.	**Rapport de gestion 2025**

M. Marzer remercie chaleureusement M. Dominique Gaiani, secrétaire, absent ce soir, pour son excellent travail et son investissement. Il souligne notamment qu'il est l'auteur du rapport de gestion et tient à saluer la qualité du travail réalisé pour sa rédaction.

La parole n'est pas demandée.

6.	**Communications du Comité de Direction**

27 mai 2026 signature pour la vente du terrain avec la Lignière pour la station de pompage.

Des actions de communication ont été mises en place pour informer sur le chantier, notamment par le biais de vidéos, d'articles et de newsletters. La collaboration avec ThermorésÔ, la SEIC et la Ville de Gland a également été maintenue. Le projet a avancé avec la publication de 17 marchés publics supplémentaires pour les équipements et le génie civil, ainsi que l'ouverture de cinq zones de chantier. La préparation des prochaines phases se poursuit, avec plusieurs nouvelles fouilles prévues dès juin et jusqu'à l'été prochain. Un suivi environnemental des travaux a également été mis en place.

Sur le site de la STEP, les sondages archéologiques ont été réalisés sans découverte particulière. Le chantier a ensuite démarré avec le décapage et le stockage des terres, en séparant les différents horizons, et environ 50 % des terrassements ont été effectués. Les travaux comprennent notamment les terrassements des principaux bâtiments, la pose des conduites et la déviation du collecteur.

Enfin, les installations nécessaires aux entreprises ont été aménagées, la grue et la centrale à béton sont arrivées, et les premiers travaux de bétonnage ont débuté. Les travaux spéciaux pour la construction des trois digesteurs sont également en cours.

Montants adjugés et contrats attribués

Les montants adjugés, correspondant aux contrats attribués à ce jour, représentent environ 58,56 millions de francs.

Ces engagements restent dans le cadre du crédit accordé au projet. Il convient toutefois de distinguer les montants adjugés, qui correspondent aux contrats attribués, des dépenses effectivement payées.

Subventions

Le projet a obtenu des décisions formelles d'octroi de subventions pour un montant maximal de 14'469'188 francs.

À ce jour, 572'594.10 francs ont été effectivement perçus.

Les subventions sont versées sur la base des dépenses réalisées. Une demande d'acompte est généralement déposée une fois par année, avec un bouclement en septembre. Le versement intervient ensuite, sous réserve du traitement de la demande. Le dernier versement aurait eu lieu en décembre.

Conclusion

Dans l'ensemble, les montants des contrats attribués restent dans le cadre du crédit prévu. Le crédit d'étude est pratiquement entièrement consommé et bouclé, tandis que le financement prévu pour la part thermorésÔ n'a pas encore été utilisé.

Concernant les subventions, le montant maximal accordé est connu, mais seule une partie a été encaissée à ce jour, les versements étant liés à l'avancement des dépenses du projet.

À ce jour, la principale incertitude pour la suite du projet concerne l'évolution des prix en Suisse, qui dépend notamment du contexte international et sur laquelle nous avons peu de marge de manœuvre.

Pour le reste, le chantier se déroule bien. Cette évolution positive est le résultat d'une bonne planification, d'une organisation efficace et de l'engagement d'une équipe solide.

Nous pouvons donc nous réjouir du bon déroulement du projet et remercier chaleureusement nos mandataires ainsi que toute l'équipe de projet du GIT pour leur travail et leur implication.

M. Marzer profite de l'occasion pour remercier chaleureusement M. Michel Félix, boursier, et M. Dominique Gaiani, secrétaire, pour tout le travail effectué durant toutes ces années.

Par ailleurs, comme indiqué dans le rapport de gestion, M. Alexis Huret a été engagé en qualité de directeur, et Mme Nathalie Widmer, de la fiduciaire Widmer, reprend la bourse.

7. Propositions individuelles et divers

Organisation de la visite du chantier et fin de législature

Deux options sont proposées pour organiser la visite du chantier de l'APEC au Lavasson : soit avant la prochaine séance du Conseil intercommunal, prévue en octobre, soit à une autre date. À la suite du vote, la majorité se prononce en faveur d'une visite avant la prochaine séance, sous réserve de faisabilité. Les modalités et le lieu de la séance seront confirmés ultérieurement. La possibilité d'organiser également une visite pour les membres qui ne siégeront plus lors de la prochaine législature sera étudiée.

En fin de séance, des remerciements sont adressés pour la bonne organisation et l'anticipation dans la gestion des projets et des départs. Le bureau s'associe à ces félicitations et remercie à son tour l'ensemble des membres du Conseil intercommunal pour leur engagement durant cette législature de cinq ans, en soulignant notamment leur assiduité et leur ponctualité.

La prochaine séance aura lieu le 29 octobre 2026 à 19h30 à Duillier.

Le Président remercie la Commune de St-Cergue pour son accueil.

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 20h40.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président : La secrétaire :

Association Intercommunale pour l'épuration des Eaux usées de la Côte LIBERTÉ ET PATRIE *APEC*

D. Richard T. Ricci